

# La Feuille de Charme

n° 36 Mars 2016

Bulletin de l'ASPEJA  
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES PARCS ET JARDINS D'ANJOU  
10, RUE THIERRY-SANDRE – ÉPIRÉ – 49170 SAVENNIÈRES  
www.aspeja.fr

## Le Mot du Président

Chers amis,

L'assemblée générale de notre association a eu lieu fin janvier et vous en avez le compte rendu en même temps que cette *Feuille de Charme* n° 36.

Je remercie tout d'abord François d'Autherville qui a demandé à quitter le conseil d'administration, lui qui a été le soutien direct d'Hervé du Pontavice au moment de la création de l'Aspeja. Il a beaucoup aidé au développement de l'association et organisé de nombreux voyages. C'est un amoureux des jardins. Il a beaucoup amélioré « le Chapitre de Bron », propriété de famille, où l'association était régulièrement invitée. Je remercie aussi Noémie de la Selle qui, tout en restant au Conseil, souhaite être déchargée de la plus grande partie de ses tâches de secrétaire générale. Très professionnelle et à l'aise dans notre monde de plus en plus connecté, toujours prête à rendre service, d'un jugement très droit, elle a réussi à s'imposer avec aisance auprès de tous. Nous ne pouvons que la remercier bien sincèrement de son bénévolat et de ses fort belles réussites (*Feuille de Charme*, conseils, journée des Vingt Ans, etc.).

Je remercie enfin les membres de l'association qui ont approuvé les différents rapports présentés et ont renouvelé leur confiance dans les membres du conseil d'administration et du bureau.

Permettez-moi de vous conseiller la lecture du journal des VMF du mois de mars « Histoires et rêves de jardins ». M. Philippe Toussaint, dans son éditorial, remet à

l'honneur les jardins « parures naturelles de nos vieilles demeures ou des espaces urbains ». Ce superbe numéro fait la part belle à quelques grands jardins de création ancienne ou récente (jardins Citroën, Veyrignac, etc.) mais aussi aux paysagistes fameux. Un grand numéro avec de très belles photographies et quelques éléments de réponse à nos questions habituelles...

Notre programme 2016 a commencé avec la conférence d'Isabelle Levêque sur « les jardins de l'Anjou ». Catherine Chatelier a lancé le programme du voyage en Bavière début juin. Et sur la demande de Jean Belluet, nous avons fixé le voyage en Haute-Normandie et baie de Somme fin juin pour profiter au maximum de la floraison des roses dans les parcs visités. Les autres activités sont plus courantes. Ne manquons pas les grands événements : le Neurodon et les Rendez-Vous aux jardins. Pour le Neurodon, une douzaine de parcs seront ouverts spécialement pour recueillir des fonds pour la recherche sur les maladies du cerveau les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai. Pour l'opération « Rendez-vous aux jardins », les 4 et 5 juin, opération du ministère de la Culture, une cinquantaine de parcs et jardins seront ouverts. Venez les visiter, vous pourrez prendre idées et astuces et admirer les merveilles de la nature. Quelques beaux jours s'annoncent. Il est temps de retourner pour nettoyer le parc des dernières tempêtes et lancer le jardin où les tâches ne manquent pas !

Chers amis, je vous souhaite un bon printemps !

Jacques Bizard

## Sommaire

Rendez-Vous aux Jardins 2016 .....	2	Un jardin extraordinaire .....	9
Nos amis racontent leurs promenades .....	3	Les maladies des arbres .....	10
Nos jardiniers et nous .....	5	Informations administratives .....	11
La loi et nous .....	6	Les manifestations à venir.....	12
Les plantes du jardin qui nous veulent du mal .....	8	Cultivons nos lectures et nos loisirs .....	12



# Rendez-Vous aux Jardins 2016

La 13<sup>e</sup> édition de Rendez-Vous aux Jardins se déroulera les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin 2016 autour du thème « la couleur au jardin ».

Cet événement est mené en collaboration avec le Centre des monuments nationaux, le comité des parcs et jardins de France, la Demure historique, Vieilles Maisons françaises et le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Les médias France-Télévisions, Rustica, Autoroute info et diverses autres radios, soutiendront cette édition 2016.

Pour préparer cet événement le conseil national des Parcs et Jardins de France nous a fait parvenir un argumentaire et a organisé une journée d'études à Paris. Les éléments sont ici rassemblés et résumés ci-dessous par Babeth d'Albuferra et Jacques Bizard.

La couleur est un composant essentiel de la nature. Grâce à elle, l'œil de l'homme distingue et différencie chaque élément. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la composition des couleurs devient, pour le jardinier, une préoccupation pour passer de l'utilitaire vivrier au raffinement du loisir, de l'agrément et à la création d'émotion. L'étude de la couleur peut se résumer à quelques grandes étapes qui sont rappelées en nota ci-dessous.

Un jardin, comme un tableau, peut alors transmettre une émotion. « Les parfums, les couleurs et les sons se répondent », écrivait Charles Baudelaire.

Tout autant que la structure et la forme, la couleur joue un rôle important dans la composition, dans le tableau comme au jardin.

Le jardinier peut jouer avec les couleurs pour composer son œuvre et créer différents plans, fonds et perspectives notamment grâce aux végétaux. Dans les parcs paysagers les effets colorés reposent beaucoup sur le feuillage des arbres. La grande jardinière anglaise Gertrude Jekyll (elle inventa les « mixed border ») rappelle que l'hiver par temps clair, les lointains sont d'une extraordinaire pureté, tandis que les jours brumeux donnent un genre de mystère aux jardins. Elle a su admirablement utiliser les plantes pour rapprocher des points focaux ou repousser les limites du jardin.

« Au jardin comme dans la peinture, l'homme s'efforce de comprendre et de maîtriser la couleur. Il s'emploie à trouver des harmonies, des contrastes, des équilibres, conjuguant inlassablement leur rayonnement. Une corbeille de fleurs plaît-elle aux regards ? On peut dire que les lois de la couleur ont été observées » (Edouard André).

Certains paysagistes choisissent de n'utiliser qu'une



seule couleur dans un jardin, une couleur, mais mille nuances.

Au parc André Citroën, Gilles Clément crée un « jardin blanc » composé de plantes vivaces à dominante blanche (anémones du Japon, ibéris, gauras, dahlias, cléomes) et un « jardin noir » à la végétation plus touffue composée de pins, rhododendrons, rhus et chênes. Il aménage aussi des jardins sériels où sont associés une couleur, un sens, une planète, un métal et un jour de la semaine. Le jardin ultime étant celui qu'imagine William Robinson dans *The Wild Garden* : un jardin vert sur vert.

Au printemps, la « montagne d'azalées » du Jardin Albert Kahn

est une éminence rouge flamboyante. L'été, les hydrangéas de Shamrock déclinent mille tonalités de bleus, du blanc au mauve. Dans de nombreux parcs paysagers, les érables japonais ou les arbres américains ensoleillent l'automne de pourpre et d'or. En hiver, Gertrude Jekyll conseille d'utiliser, pour cette saison où les feuilles et les fleurs se font rares, des arbres et des arbustes à écorces colorées comme les cornouillers, les saules ou le *largestroemia indica*...

La couleur n'est pas un effet de mode, une notion surannée ou un artifice d'une autre époque en ces temps de retour à la nature mais une composante fondamentale et intemporelle du jardin.

« Rêve ta vie en couleur, c'est le secret du bonheur. » (Walt Disney)

**Nota.** L'étude de la couleur peut se résumer à quelques grandes étapes :

- 1676 – Découverte par Newton de la décomposition de la lumière par un prisme.
- 1810 – Théorie de la couleur de Goethe.
- 1817 – Début des Découvertes sur les nouveaux pigments.
- 1839 - La loi des contrastes simultanés des couleurs du savant chimiste angevin Chevreul (1786-1889), le cercle chromatique.
- 1853 – Edouard Petzold dans son ouvrage, *Le jardin paysager*, dont un des chapitres a pour titre : « De l'importance de la couleur pour le jardin paysager ». Il écrit : « La couleur donne l'âme, la vie ; elle produit un effet sensuel sur le sentiment. Elle est la chair et le sang du paysage, et sans elle, la forme reste un squelette... Le jardinier peut faire beaucoup de choses par la disposition des couleurs, et ainsi, il est nécessaire qu'il connaisse les lois de la mise en couleur afin d'en user correctement. »



• 1879 – Edouard André – l’art des jardins – un chapitre est consacré à l’ornementation florale et reprend la théorie de Chevreul. On peut y lire « Avant de procéder à l’examen des divers arrangements que peuvent recevoir les plantes fleuries, on doit connaître les lois de l’harmonie et du contraste des couleurs. Il n’est pas

indifférent d’associer une nuance avec une autre bien que cette considération soit le plus souvent négligée dans le groupement des plantes. »

• 1908 – Gertrude Jekyll invente le mixed border, plate-bande, application de son livre *Colour in the Flower Garden*.

## Nos amis racontent leurs promenades

### 24 octobre, Les Grands Causses des Cévennes, conférence de Monique Astié

« Les Grands Causses constituent un ensemble de hauts plateaux calcaires, de vallées et de gorges constituant une partie sud du Massif Central. Ils s’élèvent de 700 à 1200 mètres d’altitude . Ils sont délimités au nord par l’Aubrac et la Margeride, à l’est par les Cévennes, au sud par le Lodève (Escandorgue), à l’ouest par le Lézou et le Saint-Affricain »

Granit, schiste et calcaire ont suscité des paysages d’une grande variété et toujours sauvages car... ils en ont vu, les Grands Causses quand, « après avoir été recouverts par un océan pendant près de 500 millions d’années, des magmas granitiques remontent vers la surface et soulèvent, tordent, plissent, écrasent, cassent, réchauffent et même cuisent les roches dont les structures minérales elles-mêmes se modifient, se feuilletent » .

Ils en ont vu, les Grands Causses, « quand les Pyrénées se forment, causant la surrection des Alpes, pendant qu’un contrecoup de ce mouvement relève la région entière ». Imaginez-vous dans le RER, à l’heure de pointe ; on croit qu’on ne peut plus supporter un seul passager, et il en monte encore, et encore... et ça pousse, et ça compresse... À la fin, l’érosion a creusé les gorges profondes qui ont découpé le plateau calcaire en plusieurs Grands Causses ; ça fait plus de 120 millions d’années ! Tout est calme pour l’instant. Chut ! Pourvu que ça dure...

Aussi nous dirigeons-nous à pas de loup, vers un territoire couvrant 3 500 m<sup>2</sup>, de Rodez à Sainte-Affrique, en passant par Mende, Florac.

« Le Grand Causse du Larzac, le plus haut plateau calcaire, est le plus méridional de tous les Causses, avec une altitude de près de 900 mètres ; il s’étend sur 1 000 km<sup>2</sup>, entre Millau et Lodève . L’ensemble (relief, architecture, occupation du sol) a incité à la création du Parc naturel régional des Grands Causses ; il est inscrit au patrimoine mondial de l’UNESCO. L’extraordinaire cirque de Navacelles, dans la partie méridionale, est formé par un méandre recoupé de la rivière la Vis (site classé). »

Nous découvrons les cités templières et hospitalières de La Cavalerie, de la Couvertoirade, et leurs fortifications médiévales.

La ville de Millau, de plus de 22 000 habitants, est située à l’emplacement de Condatomagos, au confluent du Tarn et de la Dourbie. Condatomagos fut connu dans toute l’antiquité par ses célèbres poteries de terre cuite rouge (musée du site archéologique de la Gaufresenque à Millau).

Roquefort-sur-Soulzon : les caves naturelles issues de l’effondrement des falaises, reliées à l’air libre par les fleurines, (de l’occitan « flarina », souffler) sont utilisées depuis des siècles pour l’affinage de fromages bleus. Les

caves du roc du Combalou dans ce village sont dédiées au roquefort (au lait de brebis race Lacaune). Les caves de Peyrelade, sont dédiées au bleu des Causses (au lait de vache).

Le Causse Noir, séparé du Larzac par les gorges de la Dourbie, s’étend sur 200 km. Jusqu’au Moyen Âge, il était recouvert d’une épaisse forêt de pins, d’où son appellation ; « la densité de pins était telle qu’un écureuil pouvait le traverser sans même toucher le sol ». Depuis le Moyen Âge, l’activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, ...)

La végétation des Causses est



La Couvertoirade



adaptée à la sécheresse ; elle va des parties boisées de hêtres, de chênes pubescents et de pins aux maquis et landes steppiques couverts de buis, de genévriers, chardons bleus, pruneliers, amélanchier, stipes pennées, orchidées. Même si la pluie tombe en abondance, elle disparaît dans les fissures traversant le calcaire. En revanche, au printemps, les étendues sèches de l'été se parent d'une multitude de fleurs d'une grande diversité. C'est en mai qu'il faut découvrir cette « tapisserie aux mille fleurs »...

On comprend qu'Hippolyte Coste (1858-1924), grand botaniste français, se soit passionné dès son plus jeune âge pour cette flore d'exception. Né au mas d'Estoussiès, (un nom qui sent bon la garrigue), il connaît déjà 800 fleurs et plantes dès l'âge de 12 ans. Au petit séminaire de Belmont, « il fait le mur » pour herboriser... Ordonné prêtre en 1884, il devient membre de la Société botanique de France (il en sera vice-président en 1922). En 1893, il publie *Une florule du Larzac, du Causse et du Causse de Sainte-Affrique*. Il prépare une *Flore illustrée de l'Aveyron*. Pendant dix ans, il se consacre à la rédaction de *La flore descriptive et illustrée de la France*. L'ouvrage de 3 volumes, édité en 1906, comporte 4 354 espèces végétales : c'est un ouvrage de référence pour de nombreuses générations de botanistes et il reste encore aujourd'hui un livre incontournable. En 1921, son auteur est fait chevalier de la Légion d'Honneur.



Orchidée de l'Aveyron

« Les Causses sont marqués par l'économie agropastorale, pratique toujours perpétuée de nos jours. Sous l'impulsion de l'ensemble des acteurs du territoire, les Causses et les Cévennes vivent et revivent. Les prairies sont entretenues par le pastoralisme, le patrimoine bâti, restauré et occupé par de nouvelles générations de résidents. »

En remontant vers Florac, sur le Causse Méjean, Monique Astié nous fait découvrir l'Aven Armand. C'est une grotte remarquable découverte en 1897 par Louis Armand : une forêt de 400 stalagmites à 100 m sous terre, l'une des plus belles de France.

Le Mont Aigoual, dans la partie méridionale, entre le Gard et la Lozère, atteint les 1 565 mètres, 2<sup>e</sup> derrière le Mont Lozère (1 699 mètres). « L'Aigoual, le château d'eau des Cévennes, reste la montagne des vents, du brouillard, de la neige et des pluies ; les précipitations violentes venues de la Méditerranée font naître de torrents qui eux-mêmes entaillent la pente (...) Depuis 10 000 ans, sur le Mont Aigoual, se sont succédé les bouleaux et les pins, puis les chênes à feuillage caduc, ensuite les hêtres, les rois du Mont Aigoual, et les sapins, avant que les graminées ne trahissent la présence de l'homme et des pâturages.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, après une exploitation intensive de ses forêts, le Mont Aigoual était totalement dévasté par l'érosion. (...) La première grande opération de reforestation entreprise depuis un siècle a fait apparaître les pins à crochets, les pins noirs d'Autriche, les pins sylvestres, mais aussi des épicéas et des mélèzes, tandis que les derniers taillis de hêtres ont été entretenus. L'essentiel de cette forêt est depuis exploité par l'ONF. »



Anémone pulsatille de Coste

Vous pourrez visiter les arboretums de Saint-Sauveur-des-Pourcils (Camprieu), de la Foux, de l'Hort-de-Dieu (Valleraugue) et de Cazebonne (Alzon).

Vous n'oublierez pas de vous rendre à Montpellier-le-Vieux, « L'Acropole des Cévennes » en empruntant soit le sentier tracé par le Club Alpin, soit un petit train électrique qui vous fera admirer ce monde tourmenté.

Nous remercions vivement Monique Astié qui, avec passion, nous a fait découvrir les Grands Causses des Cévennes, pays rude et majestueux, où elle est prête à nous emmener.

Michèle du Jonchay

## 21 novembre, Bourse aux Plantes d'automne, chez Thibault et Marie-Françoise de Béru

Après un mois d'octobre doux et chaud, le début novembre fut moins favorable. Les arbres n'avaient pas revêtu leurs magnifiques parures d'automne. Au contraire, les couleurs des feuilles étaient passées très rapidement tout en devenant « grisailles ». En fin novembre, c'était pire, la température baissa rapidement, si bien que le jour de la bourse d'échange des plantes, il faisait bien frais dans la grande cour de la Bénaudière.

Heureusement nos hôtes nous avaient préparé des tables et des tréteaux bien à l'abri du vent. Chacun





Jacques et Françoise Bizard, Chantal du Réau, Anne de Perthuis, Marie-Françoise de Béru.  
Photo Jean-Pierre Gentilhomme

arriva avec ses cageots pleins de trésors et le marchandage battit son plein pendant de longues minutes ; il y avait les jolis pots bien préparés et étiquetés de Marie-Françoise (agapanthes, arums, asters, etc.), les fleurs de Florence, les iris en vrac, quelques pieds de noyer de l'année, des boutures de vigne, des bâtons de Saint-Joseph de Françoise, les pousses rares d'Anne Lamboo, etc.

Mais lorsque les échanges furent terminés, les coffres des voitures refermés et que notre hôtesse nous convia dans sa cuisine à partager un succulent chocolat chaud, chacun accourut avec joie pour se réchauffer ! Rendez-vous à l'année prochaine !

Jacques Bizard

## Nos jardiniers et nous



Ah ! le tandem « amateur de jardin-jardinier »... Qu'il est difficile à réaliser ; il demande beaucoup d'écoute, de patience de part et d'autre... et pas seulement. Mais quand le tandem est réussi, sans faire obligatoirement référence à celui de Louis XIV et d'André Le Nôtre, ou de Louis XIV et de Jean-Baptiste de La Quintinie, c'est qu'il y a eu réciproquement confiance, reconnaissance, estime, respect.

Beaucoup d'écrivains ont conté, souvent avec humour, les relations difficiles qu'ils avaient avec leur jardinier ; M. de La Rochefoucauld, en nous faisant visiter l'Arboretum des Grandes Bruyères, en juin 2005, (visite organisée par M. et Mme North dans l'Orléanais) nous précisait que la grande allée avait été baptisée « Princesse de Chimay », en l'honneur de cette grande dame-jardinière qui écrivit tant de livres sur le jardinage. Voici un extrait d'un de ses livres où elle aborde le délicat problème de l'étiquetage :

« L'étiquetage est la seule manière de bien savoir ce qui se passe dans votre jardin, ce qui prospère, ce qui végète et ce qui disparaît. J'ai entendu maintes discussions entre un amateur et son jardinier sur le mode suivant : « Qu'est devenu le *Xanthoceras sorbifolia* ? – Le quoi ? – Vous savez bien, ce petit arbuste qui fleurissait au mois de juillet. – À quel endroit ? – Mais à côté de la citerne. – Il y avait donc quelque chose là ? – Mais bien sûr ! – Je ne crois pas, j'ai nettoyé au printemps, j'ai enlevé le bois mort, c'est tout ! – Mais enfin, le *Xanthoceras* ! ... » etc.

Ou bien encore : « Il y avait là deux petits cyprès, *Cupressus elwesi* et *Cupressus fletcheri* ; je n'en vois qu'un – C'est que l'autre est mort. – Lequel ? – Je n'ai pas remarqué, ils se ressemblent tant ! »

Or, si on avait étiqueté, ils n'auraient pas disparu ainsi, car l'arbuste meurt mais l'étiquette reste. Alexis, un jour d'éloquence, a prononcé avec vigueur cet axiome : « Plutôt des étiquettes sans fleurs que des fleurs sans étiquettes. »

Jacqueline de Chimay  
*Plaisirs des Jardins*, Hachette Editions, 1956



Jeudi 4 février. On nous propose d'orthographier « nénuphar »... « nénufar ».  
Vendredi 5 février. Du côté de Giverny, on entend une voix tonitruante :  
« Heureusement qu'ils n'ont pas touché à mes nymphéas ! »



# La loi et nous

Nous donnons ci-après des informations sur le calendrier de la loi, les informations sur les désherbants futurs non homologués, les stages sur l'utilisation des produits phytosanitaires à la chambre d'agriculture, et enfin nous ferons le point sur la véritable dangerosité du glyphosate 360 (base du « Round up »). Nous remercions Anne du Boucheron et François Vandangeon pour leur contribution.

## Le calendrier

Dans notre dernier bulletin, nous vous informions que « la vente en libre-service du désherbant Round up serait interdite au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour les particuliers ». Les points de vente devront alors limiter l'accès à ces produits, qui devront être vendus « au comptoir » ; nous précisons jusqu'à concurrence de 5 litres.

Cela ne concernera pas, l'usage professionnel du glyphosate (utilisé surtout par les viticulteurs).

Il sera interdit d'emploi par les collectivités territoriales à partir de 2017.

## Le stage certiphytoD1

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les professionnels doivent suivre un stage de « formation préparatoire au certiphytoD1 – Plan Ecophyto » d'une durée de 14 heures. Destiné aux décideurs en exploitation agricole, il concerne l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques.

Cette action de formation a pour objectifs pédagogiques :

1. Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, mettre en place les mesures de prévention, réagir en cas d'intoxication ;
2. Évaluer les risques environnementaux, au niveau de l'entreprise ou de la zone à traiter dans une situation donnée ;
3. Définir une stratégie pour réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts sur l'environnement ;
4. Raisonner l'utilisation des pesticides pour organiser leur mise en œuvre ;
5. Connaître la réglementation en matière de produits phytosanitaires.

Anne du Boucheron a suivi ce stage qui s'est tenu à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 9 rue André-Brouard à Angers ([www.agrillanet.com](http://www.agrillanet.com)) tél. 02 41 18 60 00. Nous la remercions de nous avoir communiqué ces renseignements et d'avoir obtenu brillamment son attestation de formation. Toutes nos félicitations !

## Le glyphosate

Que devient le glyphosate après son arrivée dans les racines de la plante ? C'est la question que nous avons posée au docteur François Vandangeon, pharmacien,

et maître-jardinier. Nous le remercions pour ses précisions :

« Le sujet est sensible pour le glyphosate qui a fait l'objet de multiples commentaires dans les médias du monde entier (surtout que Monsanto, la firme américaine qui l'a breveté, n'a « pas bonne presse »...) et ce jusqu'au niveau de nos ministres. Comme tout pharmacien, je pense que chaque molécule chimique, de synthèse ou d'origine naturelle, doit être bien étudiée, délivrée et utilisée à bon escient. Il importe de savoir comment elle va se comporter dans l'environnement et surtout comment elle va se dégrader. Enfin, il faut connaître parfaitement sa toxicité vis-à-vis des organismes vivants du plus petit au plus grand jusqu'à l'homme (est-il le plus grand ? Non... Cela se saurait !).

## Donc qu'en est-il du glyphosate ?

Cette poudre cristalline blanche et inodore est surtout utilisée en Europe sous forme de solutions contenant 360 g/l de glyphosate acide (soit équivalent à 486 g/l de sel d'isopropylamine de glyphosate). Selon les marques, il s'agit alors d'un liquide assez sirupeux plus ou moins coloré et à odeur forte due aux adjuvants.

On connaît parfaitement son système d'activité (elle fait moins de bruit que sa toxicologie !) : elle agit par blocage de la synthèse enzymatique des acides aminés aromatiques de la plante au niveau de tous les organes de réserve.

**Sa dégradation** : le glyphosate va donc se retrouver dans le sol : sa demi-vie (le temps nécessaire pour que 50 % des molécules de glyphosate soient dégradées) est, selon une étude de l'EGEIS<sup>1</sup>, en moyenne de 49 jours dans le sol (plus les conditions du sol seront humides plus la dégradation sera rapide : en fait, de 4 à 189 jours) et l'un de ses produits de dégradation, l'AMPA (l'acide aminométhylphosphorique) a une demi-vie d'environ 32 jours dans le sol. Dans certains sols riches en bactéries, la dégradation serait plus rapide en transformant la molécule en glycine et acide phosphorique (non toxiques). Donc au pied de la plante traitée, s'il ne pleut pas dans les jours qui suivent, la molécule va lentement se dégrader sous l'action de la chaleur du sol, des bactéries, des molécules d'eau, mais on peut dire que l'on pourra retrouver la molécule jusqu'à 49 jours au moins, ensuite on trouvera la molécule de l'AMPA pendant 32 jours ; s'il pleut cela peut s'accélérer, car l'eau va la dégrader plus vite et surtout l'entraîner vers les nappes de ruisseaux et rivières... où l'on pourra doser surtout l'AMPA.

Ainsi les sols bétonnés ou bitumés, comme les trottoirs, donc sans richesse bactérienne, sont incapables de dégrader le glyphosate... qui va s'écouler et se retrouver dans les rivières, et dans les nappes phréatiques où il va se concentrer ! (d'où la nécessaire prise en compte du danger des traitements avec des pesticides dans les zones urbanisées...)

**Sa toxicité** : Essayons d'y voir clair, ce qui est loin d'être facile. Le glyphosate est classé depuis le 20 mars 2015 comme cancérigène « probable » par le Centre international de recherche sur le cancer<sup>2</sup> (organisme dépendant de l'OMS). Mais, le 12 novembre 2015, l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a estimé au contraire qu'il était improbable que le glyphosate, dans les conditions actuelles d'usage et d'exposition, soit génotoxique ou cancérigène pour l'homme<sup>3</sup>. Certains défenseurs de l'environnement ont critiqué cette décision et posé la question de l'indépendance de cette agence. L'EFSA établit également, un « seuil de sécurité toxicologique », nommé « dose aiguë de référence », qui est la quantité qui peut être ingérée sur une brève période de temps sans être nocive pour la santé : elle a été fixée à 0,5 mg/kg de poids corporel par jour. Une révision est attendue en 2016 en coopération avec les États membres.

L'institut national de recherche et de sécurité<sup>4</sup> a publié la fiche toxico FT273. Elle classe le glyphosate et ses sels comme produits Xi (irritants) (notamment pour les yeux... donc mettez des lunettes de protection quand vous l'utilisez !) et N (dangereux pour l'environnement). Elle établit la DL50, dose létale qui tue 50 % des sujets traités, à 2 g/kg chez la souris par voie orale et à 3,6 g/kg chez le rat.

À titre de comparaison, ce même institut classe le sulfate de cuivre, constituant comme chacun sait, de la bouillie bordelaise, avec les mêmes types Xi et N. Et surtout, a calculé sa DL50 chez le rat, par voie orale, à 0,5 g/kg seulement ! Quand on voit les fréquents traitements antifongiques avec cette bouillie dans les vignes dites « Bio » on se dit qu'il faut toujours se méfier des idées reçues...

Si la molécule de glyphosate en soi n'est donc pas si toxique que l'on aurait pu le croire, en revanche les coformulants<sup>5</sup> (substances ou préparations dépourvues d'activité biologique phytosanitaire, incluse dans un produit phytopharmaceutique, ou pesticide, lors de la formulation afin de lui conférer les propriétés nécessaires à sa mise en œuvre) paraissent également dangereux. Les sels de glyphosate vont en effet avoir beaucoup de mal à pénétrer dans la plante (elle résiste, la pauvre...) Ainsi, les firmes chimiques vont lui adjoindre ces produits qui peuvent être de l'antigel comme les glycols, des antimousses, des solvants, des tensioactifs... Et ceux-ci paraissent tout autant, sinon plus, toxiques et dangereux pour l'environnement... Ils sont polluants comme la lessive par exemple ! ». Il faudra donc se reporter pour chaque produit à sa fiche de toxicologie et bien lire l'étiquette légale du bidon.

Pour nous résumer, il semble donc faisable d'utiliser du glyphosate contre des plantes indésirables si l'on ne peut pas faire autrement, le moins souvent possible, hors des villes et en se protégeant la peau et les yeux. Sinon mieux vaut utiliser « l'huile de coude » et votre sarcloir ! et faites de même avec la bouillie bordelaise en traitant vos tomates (lavez-les bien avant de les consommer !)

1 : <http://www.egeis-toolbox.org>

2 : <https://www.iarc.fr/en/media-centre/iarcnews/pdf/MonographVolume112.pdf>

3 : <http://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/pub/4302>

4 : [www.inrs.fr/dms/inrs/FicheToxicologique/TI-FT-273/ft273.pdf](http://www.inrs.fr/dms/inrs/FicheToxicologique/TI-FT-273/ft273.pdf)

5 : Goldstein DA, Farmer DL, Levine SL, Garnett RP, Mechanism of toxicity of commercial glyphosate formulations : How important is the surfactant ? ; Clinical Toxicology. Vol. 43, no. 5, p. 423-424. 2005

## Les carnets des parcs et jardins

### À la Cour du Liège (Clefs)

La douceur d'octobre a bien profité à la « jachère fleurie ». Semée un peu tard au printemps, elle avait mal démarré, contrecarrée par les mauvaises herbes et la sécheresse. Mais tout s'est rétabli en septembre, et en octobre, tous les cosmos en retard ont réussi à fleurir, sans que les autres fleurs en aient pâti. Comme quoi, il ne faut jamais perdre espoir. Nous élaguons encore les tilleuls et la charmille tous les trois ans, et les buis annuellement.



Éric et Agnès Bécourt-Foch



### Au parc du Martreil (Sainte-Christine)

9 et 10 février 2016. Une tornade s'est abattue sur une cinquantaine de nos arbres, dont des cèdres, des séquoias sempervirens et des chênes mult centenaires ; parmi ceux-là, le « géant du Martreil » : arbre remarquable dont le tronc mesurait 5,70 m de diamètre ; il mesurait 25 m de haut pour une envergure totale de 30 m ; il avait entre 350 et 400 ans.

Patrick de Romans



## Les plantes du jardin qui nous veulent du mal...

Soyez vigilants avec les plantes du jardin : certaines sont toxiques . Environ 13 millions de Français possèdent un jardin et sont concernés par les risques d'intoxication dus à certains végétaux.

Deux cents espèces peuvent poser problème dans notre environnement. Seules 20/100 d'entre elles représentent 70/100 des appels aux centres anti-poisons.

Il s'agit de plantes assez communes qui ornent souvent nos jardins :

- Laurier-cerise, laurier-rose : ces deux arbustes sont hautement toxiques : bois, feuilles, baies peuvent empoisonner gravement les imprudents qui les introduiraient dans leur nourriture. De simples brochettes faites avec le bois de ces arbustes peuvent contaminer la viande, ne jamais les utiliser pour faire du feu ; des accidents mortels ont été signalés à diverses reprises.

- Ficus, pommier d'amour, arum, if, houx, pyracantha, chèvrefeuille, sureau noir, muguet, gui, marronnier d'inde. Cette liste n'est pas exhaustive. Certaines baies, comme les baies noires de la belladone contiennent de puissants alcaloïdes susceptibles d'empoisonner un enfant. « La chair du gibier qui a consommé cette plante (sans dommage pour lui) devient toxique. »

- Les graines de glycine causent des troubles digestifs sévères, de même le muguet du mois de mai renferme du poison. Après la floraison, les clochettes blanches se transforment en fruits. De couleur rouge orangée, ils sont susceptibles d'attirer les enfants. L'intoxication qu'ils provoquent n'est pas grave, mais mérite une surveillance.

- Nombre d'intoxications sont souvent liées à la confusion avec les plantes comestibles. La feuille de colchique d'automne est très toxique, or elle ressemble à l'ail des ours, une plante sauvage que certains chefs étoilés servent au printemps.

- Les fleurs toxiques de cytise peuvent être prises pour des fleurs de robinier dont on fait de délicieux beignets. Les pommiers d'amour donnent des fruits aux allures de petites tomates. Elles contiennent un alcaloïde qui provoque un ralentissement du cœur.

Avant de les installer dans votre jardin, mieux vaut connaître les dangers potentiels de vos plantes.

Les consignes de prudence sont simples : se laver les mains après avoir touché une plante, se méfier des baies... ne jamais porter à la bouche une plante inconnue, ni laisser les enfants jouer à la dînette avec n'importe quoi, et en cas d'accident domestique, voici le numéro du centre anti-poison d'Angers : 02 41 48 21 21.

Sachez qu'il est des fleurs du jardin dont la beauté fait bon ménage avec le poison qu'elles recèlent.



*Prunus laurocerasus*

Hélène Polovy

### Pour reparler du laurier-palme...

La crème au goût d'amande... et aux feuilles de laurier palme : « Oh, oui, avec plaisir, je veux bien reprendre de votre crème, elle est tellement délicieuse... » Certaines et même certains en ont repris deux fois ! La recette en fut donnée derechef dans la *Feuille de Charme*. C'était en octobre 2004, à la suite de la visite de ce parc historique à Écouflant ; notre hôtesse nous avait reçus d'une façon charmante, quelqu'un s'était mis au piano, on avait chanté, puis notre hôtesse nous avait offert thé, gâteaux, accompagnés d'une crème au goût d'amande. Nous en gardons encore un souvenir ému... Mais les botanistes, membres aussi de notre association, ayant lu avec attention la *Feuille de Charme*, ont réagi : Jean-Louis de La Celle en personne, président de la SHA, nous a fait passer le rectificatif suivant dans le bulletin de janvier 2005 : « Nous précisons : une, deux, trois feuilles de *Prunus laurocerasus* (ou laurier-palme, laurier-amande, ou laurier-cerise) et non pas quatre ou cinq ! Un dessert délicieux pour clore un repas, mais qui ne doit pas être renouvelé le repas suivant... ou seulement à un ami à qui vous ne souhaitez pas que du bien, car... l'acide prussique ou encore l'acide cyanhydrique, en quelque sorte du cyanure, est contenu dans ce végétal (à utiliser avec modération !). Cette naïve incitation à un empoisonnement collectif fut réparée de justesse, car en trois mois nous n'avons pas entendu parler d'un quelconque empoisonnement.

## Un jardin extraordinaire

« Sur la levée de Saint-Jean-de-la-Croix, aux Ponts-de-Cé, à un kilomètre du Pont Dumnacus, se trouve un jardin extraordinaire. Toutefois, s'il y a des statues, elles ne dansent pas sur le gazon « dès la nuit venue ». À la différence du jardin imaginé par Charles Trénet, celui qu'a dessiné Elizabeth Péroz en 1990 ne comporte pas de pelouse. « La surface engazonnée est du terrain perdu pour les plantations » estime la jardinière. En revanche il ne manque pas d'oiseaux « qui tiennent buffet », comme chez Trénet. À tel point qu'il a fallu construire une volière... pour protéger les groseillers. Il y a aussi « une vieille chouette » comme chez le poète chantant. « Une chouette, sans doute vieille qui, parfois, nous réveille », témoigne Jean-Paul Péroz.

Les animaux aiment bien ce jardin. Jean-Paul Péroz y a déjà repéré un lièvre, ainsi que des chevreuils dans la partie boisée où, dès février, fleurissent perce-neige et jonquilles « très doubles ». Quant aux écureuils et aux oiseaux, ils ont fait de l'énorme séquoia (7 m de tour et 35 m de haut) « une véritable HLM ». Ce séquoiadendron a le même âge que la maison, construite en 1860 ; et patiemment le même aussi, que la Société d'Horticulture d'Angers. « Il sert de paratonnerre. J'ai déjà vu deux fois la foudre s'abattre sur lui », confie Elizabeth.

C'est en juin 1974 qu'elle-même eut « le coup de foudre » pour cette maison adossée à une friche. Leur première maison. « Je l'ai visitée à 11 heures, et nous avons signé à 14 heures. Mon mari était militaire, on déménageait tous les deux ans. Quand j'ai vu les pépinières et le climat d'Angers, j'ai su que notre jardin serait là. Pour moi qui suis originaire de Nancy, il n'y a pas d'hiver ici. Je passe douze mois dehors. » Pendant son premier séjour angevin, de 1974 à 1982, le couple se contente d'un jardin « sans trop de recherche, avec une pelouse, des plantes vivaces et des arbustes ». Huit ans et quelques mutations plus tard, quand ils reviennent habiter pour de bon dans leur maison, la pelouse n'est plus que chiendent. Elizabeth reprend tout de zéro, dessine le jardin de ses rêves et répartit les rôles : « À lui le potager et le verger, à moi le jardin d'ornement ».

Au début, Elizabeth « pouvait pelleter jusqu'à onze heures du soir ». Aujourd'hui, elle passe deux à trois heures par jour dans son petit paradis : « parfois, c'est six heures, parfois, je n'y viens pas ». Elle aime beaucoup juillet, quand les hortensias, dûment étiquetés *Hydrangea macrophylla* (leur nom savant), resplendent de rouge et de blanc. « Mais le plus beau, c'est fin mai, début juin, quand les roses, les iris et les pivoines sont en fleurs ».

Elle dit qu'elle a du mal avec les rosiers, sauf avec les rosiers-lianes qu'elle fait grimper aux arbres : châtaignier, cerisier d'ornement, bouleau. Mais son préféré, c'est le *Banksia 'lutea'*, un rosier jaune qui s'épanouit dans le grand chêne : « En mai, ça tombe en cascade, c'est magnifique ».

Elle n'est pas peu fière de la pergola dont les rosiers

non remontants donnent des milliers et des milliers de fleurs au printemps. « Tout pousse bien ici, magnolias, camélias... J'ai un camélia Gloire de Nantes qui fleurit six mois par an. Le limon de Loire est une terre de semis. » Une terre qui sèche vite, mais la Loire est généreuse et quasi gratuite. En ce moment, c'est le temps des asters et des strobilanthes. « Regardez ce bel arbre : un *Heptacodium miconioides*, qui fleurit blanc, mais qui est encore plus beau fané, en rouge ».

Le résultat est admirable. Qu'il doit faire bon se reposer à l'ombre du mûrier platane, au pied de l'immense séquoia ! « C'est ce que je me dis souvent avoue Elizabeth Péroz, mais je ne le fais jamais. Quand je lis, c'est dans mon fauteuil, à la maison »

Elizabeth a tenté de compter les espèces et variétés de son jardin. « Je me suis arrêtée à 300, mais il y en a sûrement plus de 1 000. » Elle sème, bouture, et achète au fil de ses voyages, en France et dans le monde entier : Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Canada, Japon, Chili, Etats-Unis, Inde, Vietnam, etc.

Cet article du Courrier de l'Ouest du 5 octobre 2014 est paru à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'Horticulture d'Angers. Cela pour mettre à l'honneur Elizabeth Péroz, qui fut Secrétaire générale de la SHA pendant 20 ans, ainsi que son époux, trésorier. Nous avons le plaisir de compter Elizabeth parmi nos membres.

Le 30 mai 2005, Marie-Françoise de Béru avait organisé pour l'ASPEJA une journée de visites dans le secteur, en commençant par le jardin d'Elizabeth et Jean-Paul Péroz ; nous partageons l'enthousiasme du journaliste du Courrier de l'Ouest, comme en témoigne l'article paru dans notre bulletin de novembre de la même année :

« Notre journée commence à Saint-Jean-de-La-Croix, chez M. et Mme Péroz, qui nous réservent un accueil chaleureux et nous font découvrir leur beau jardin fourmillant de plantes originales et d'espèces botaniques rares, plantées et entretenues avec passion. Coup de cœur pour la roseraie en pleine éclosion et couverte de roses anciennes et de clématites. Le jardin est prolongé par un potager et un enclos sur les rives de la Loire où il fait bon vivre ... Marie-Françoise de Béru »



# Les maladies des arbres

*Le présent article fait un rappel succinct sur l'évolution des pratiques en agriculture liées à l'apparition des nouvelles maladies ou utilisées pour en combattre les effets.*

Les espèces végétales sont confrontées depuis toujours à de nombreuses parasitoses, mais, placées jusqu'à une époque récente dans un environnement écologique relativement stable, du moins à l'échelle anthropique, elles étaient accompagnées d'un cortège important d'espèces essentiellement animales qui en régulaient les effets néfastes. Certaines de ces parasitoses ont eu dans le passé des effets catastrophiques sur le plan alimentaire, à l'origine de famines à répétition ; d'autant que s'y ajoutait parfois une dimension sanitaire due à la toxicité du parasite (pour ne prendre qu'un exemple, l'ergot de seigle !).

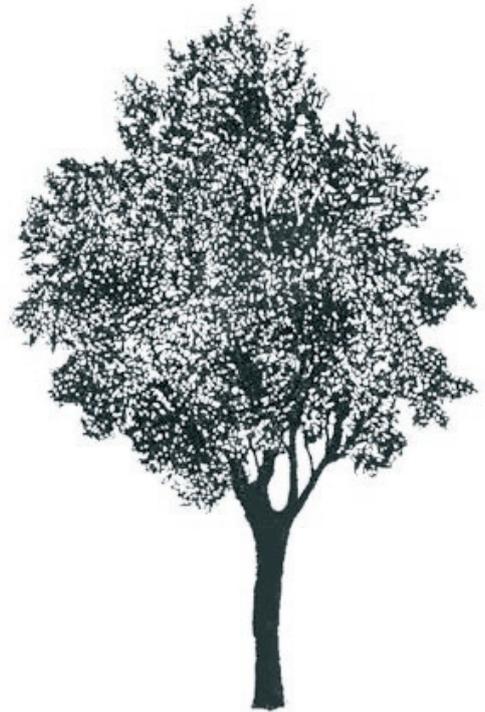
En agriculture, les progrès de la science – notamment de la biochimie – et les techniques agronomiques récentes ont permis d'augmenter considérablement les rendements culturaux mais, l'artificialisation croissante, sous l'effet notamment d'une utilisation souvent excessive des pesticides, a provoqué progressivement une augmentation de la résistance de ces parasites aux effets de ces substances et parfois, par mutation, l'apparition de nouvelles souches encore plus virulentes. Les pesticides et les engrais chimiques sont également à l'origine d'une réduction de la microfaune des sols et partant, de leur déstructuration sur d'importantes surfaces agricoles. De plus, la résistance aux maladies des plantes cultivées tend à diminuer à cause de l'appauvrissement de leur patrimoine génétique, en relation avec les méthodes actuelles de production des semences et des plantes (clonage, OGM, reproduction méristématique).

Les conséquences néfastes, à court et à long terme sur la santé humaine, d'une production alimentaire trop artificielle commencent à être perçues, sans doute encore de façon incomplète. D'où l'interdiction, encore bien insuffisante, d'un nombre croissant de composés chimiques à la base de la fabrication des pesticides et, s'agissant de la France, la mise en place de dispositifs réglementaires conditionnant l'utilisation de ces pesticides à une formation technique préalable.

Aujourd'hui, le « bio » fait florès... mais sa rentabilité est loin d'être garantie en agriculture. De toute façon, il est inenvisageable, du moins dans un avenir proche, de vouloir généraliser l'agriculture biologique pour assurer l'alimentation humaine, aussi bien économiquement que techniquement. Toutefois, notamment sous l'effet des nouvelles dispositions de la politique agricole commune (la PAC), la majorité des agriculteurs s'oriente désormais vers une *agriculture raisonnée*, moins productiviste, moins consommatrice d'énergie et de produits chimiques (on devrait plutôt parler d'agriculture *raisonnable* !). En particulier, se répandent actuellement de nouvelles pratiques agronomiques de travail des sols visant à la restauration de leur structure par reconstitution de la couche d'humus et partant, de leur productivité.

Les espèces arborées n'ont pas échappé aux graves conséquences de l'introduction en Europe depuis quelques décennies de nouvelles maladies des plantes. Le développement rapide des échanges commerciaux tout au long du xx<sup>e</sup> siècle en est généralement à l'origine : des parasites inconnus (germes pathogènes, champignons ou insectes essentiellement) ont pu se développer sans frein, en l'absence de leurs prédateurs naturels autochtones. Ainsi, le transport des munitions pendant les deux guerres mondiales est responsable des principales infestations touchant les arbres forestiers !

Dans le futur, de nouveaux équilibres écologiques s'installeront par l'apparition de facteurs contrecarrant leur développement, mais l'échéance ne peut qu'en être lointaine...



En examinant les atteintes potentielles des principaux parasites qui seront évoqués dans les prochains numéros de la *Feuille de Charme*, comment cherchez-vous à en limiter les effets lorsque vous aurez constaté leur présence dans votre jardin ou dans votre parc ?

Certes, l'agriculture biologique peut constituer pour vous la méthode souhaitable pour gérer votre jardin ou votre parc mais faut-il pour autant refuser le progrès technique accumulé quand on peut utiliser, sous réserve de le faire à bon escient et en faible quantité, des produits relativement peu nocifs ? Par exemple, certains engrais chimiques de fond associés aux pratiques horticoles récentes ou produits contre certains champignons ou germes pathogènes. Question de coût/efficacité...

Au contraire, s'agissant des insectes qui sont directement ou indirectement à l'origine de la plupart des maladies des arbres, qu'il s'agisse d'arbres forestiers, fruitiers ou d'ornement, la lutte biologique devrait être la règle, et l'usage des insecticides être proscrit en raison de leur spectre trop large, de leur difficulté de mise en œuvre, de leur relative inefficacité et, surtout, mal employés, de leur nocivité... pour l'homme !

L'emploi des phéromones apparaît particulièrement efficace pour certaines espèces fruitières ou forestières ; il nécessite cependant des précautions en raison d'un impact négatif à certaines périodes envers des espèces voisines de celles que l'on veut éliminer.

Deux pratiques peuvent être dans tous les cas recommandées : l'installation d'hôtels à insectes d'une part, et d'autre part la mise en place de nichoirs pour les oiseaux les plus utiles, en particulier les mésanges.

Yves Pommeret

*Les prochaines Feuilles de Charme traiteront des principales maladies des arbres forestiers, fruitiers ou d'ornement, en s'attachant plus particulièrement à leurs symptômes, leur aspect, leur diagnostic, leur agressivité, les éventuels moyens de traitement.*

## Informations administratives

### Dépliant ASPEJA

Votre association fait éditer cette année un dépliant donnant les ouvertures et manifestations de nos jardins jusqu'à la fin de l'année, ce en plus du Neurodon et des Rendez-Vous aux Jardins, conformément à l'annonce faite à l'assemblée générale du 30 janvier. La réalisation de ce dépliant/brochure a été prise en charge par Catherine de Quatrebarbes. Le graphisme, choix des photos, mise en pages a été réalisé par M. Grimoux, notre informaticien, Catherine de Quatrebarbes et le président. **Le document a été livré le 7 mars.**

### Brochure DRAC

Strictement limitée à l'opération *Rendez-vous aux jardins*, la brochure DRAC sortira fin avril, début mai.

### Site ASPEJA ([www.aspeja.fr](http://www.aspeja.fr))

Il est important que notre site vive encore mieux. il doit être la vitrine de notre association.

Pour 2016, il sera mis à jour avec toutes les informations collectées en février pour le dépliant Aspeja et celles qui seront transmises à Catherine de Quatrebarbes.

Josiane Stefaniak (02 41 69 14 76 [stanjo2@orange.fr](mailto:stanjo2@orange.fr)) a bien voulu se charger de cet important projet et accepte de servir d'interlocutrice et de collecter des informations à faire paraître sur le site après la mi-mars 2016.

**Ce site est le vôtre, c'est à vous de le faire vivre.**

Nous remercions Catherine de Quatrebarbes et Josiane Stéfaniak dans leurs nouvelles activités et grâce à vous, nous sommes sûrs qu'elles les mèneront à bien.

## La vie de l'ASPEJA



Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux membres de l'Aspeja :

M. et Mme Christian de Gournay, de Matheflon

Mme Parère, de Cornillé

M. et Mme Lair, de Blou

M. Philippe de Fresnaye, de Sceaux-d'Anjou

M. Éric Levêque, de Chaumont-d'Anjou

Mme de La Simone, de Bouchemaine



# Les manifestations à venir

**L'ASPEJA a du talent**, ainsi que cela a été annoncé lors de l'assemblée générale : la 3<sup>e</sup> journée des artistes et membres de l'ASPEJA aura lieu le **mercredi 28 septembre** à nouveau dans le cadre prestigieux du château de Brissac. Patrick de Romans et son équipe mettent tout en œuvre pour que cette manifestation soit une réussite.

Prévoyez dès maintenant de réserver cette date pour que nous nous retrouvions très nombreux ce jour-là. Le programme de la journée et toutes les informations seront précisées dans notre prochain bulletin.

Nos artistes ayant participé aux deux précédentes journées ont été contactés, mais si vous avez un talent d'aquarelliste, de peintre sur porcelaine, sculpteur, relieur, conteur, écrivain, musicien (un petit orgue électronique peut être mis à disposition), il vous suffit de le faire savoir à Michèle du Jonchay, michele.dujonchay@sfr.fr

Pré Fontaine, 49430 Lézigné.

## Cultivons nos lectures et nos loisirs

### À lire

- *L'Italie des Jardins*, de Pierre de Fillipi et César Garçon, édit. Ulmer : une immersion dans l'éternelle beauté des jardins.

- *Pour le jardin des serres d'Auteuil*, de Sophie Mauleau et Jean-Christophe Ballot, édit. Gallimard. Dernière minute : 18 décembre. Les travaux de destruction des serres d'Auteuil sont suspendus pour trois mois. C'est la décision du Tribunal de Grande Instance de Paris, en réponse au recours engagé par les descendants de Jean Camille Formigé, l'architecte qui a conçu ce jardin.

- *Le jardin des dieux*, de Laure de Chantal, édit. Flammarion : s'inspire de la mythologie grecque et romaine pour raconter les plantes vertueuses, magiques, infernales, les plantes d'amour et de métamorphoses.

- *Le voyage des plantes*, de Jose E. Mendes Ferrao, édit. Chandeigne : détaille les voyages de 69 plantes entre l'Ancien et le Nouveau Monde, au siècle des grandes découvertes (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles).

### Les revues à ne pas manquer

*Les Jardins d'Éden*, *l'Art des Jardins*, (hiver 2015-2016)

*Revue VMF* n° 266 : dossier spécial jardin (1<sup>er</sup> mars)

### À voir

#### Les fêtes des plantes

Saint-Jean-de-Beauregard : Fête des plantes du printemps, les 8, 9 10 avril.

Journées des plantes de Chantilly : les 13, 14, 15 mai.

*Jardins, jardin*, au jardin des Tuileries, les 2, 3, 4, 5 juin.

Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, du 21 avril au 2 novembre. Thème : Jardins du siècle à venir.

Concours des jardins d'expression au Domaine de Pignerolle, à Saint-Barthélémy-d'Anjou. Thème 2016, du 13 juin au 27 septembre.

#### Pour les amoureux de Giverny

Toiles fleuries à Giverny « Caillebotte, peintre et jardinier », musée des Impressionnistes du 25 mars au 3 juillet.

#### Nouvelles d'Angers

##### Les distinctions de nos adhérents

Invités en mairie d'Angers le vendredi 4 décembre, quarante-quatre Angevins se sont vus remettre la médaille du bénévolat par le maire d'Angers, Christophe Béchu, qui a salué « leur engagement désintéressé dans des domaines très variés, éminemment utiles et qui donnent à la ville un surcroît ». Parmi les heureux récipiendaires figurait Jean-Claude Remy qui a présidé pendant 23 ans l'Académie des Belles Lettres, des Sciences et des Arts d'Angers. Toutes nos félicitations à Jean-Claude.

##### Les expositions

« Sols fertiles, vies secrètes », du 19 septembre au 26 juin 2016, au muséum des Sciences naturelles : « L'exposition vous entraîne dans un voyage en sol majeur. Vous vous initierez aux liens intimes qui unissent les plantes et les sols, et aux bons gestes du jardinage (...) L'exposition se termine par la présentation des pratiques culturelles respectueuses des sols, comme la permaculture, le compostage, le paillage ou le non retournement du sol » [www.musees.angers.fr](http://www.musees.angers.fr)

Vous pouvez lire la *Feuille de Charme* en couleurs sur le site [www.aspeja.fr](http://www.aspeja.fr)

#### Équipe de rédaction

Directeur de la publication : Jacques Bizard - Rédacteur en chef : Michèle du Jonchay - Mise en pages : Noémie de La Selle

